

Covid à l'école : Il reste encore beaucoup à faire

Après une semaine de reprise de l'école, les premiers chiffres montrent que le virus est encore bien présent dans les écoles comme il l'est de façon générale dans la société.

Le taux d'incidence des élèves de 3 à 10 ans a baissé lors des trois semaines de fermeture des écoles. Celui des 6-10 ans est ainsi passé de 365 à 210 mais avec une très forte baisse du nombre de tests réalisés. Le nombre de cas positifs d'élèves recensés en ce début de semaine de rentrée reste supérieur à celui du retour des vacances en janvier alors même qu'il n'intègre pas les élèves des collèges et lycées reprenant les cours en présentiel seulement aujourd'hui.

La mesure de fermeture dès le premier cas de Covid est nécessaire et permet, alors que la circulation du virus est toujours intense sur le territoire, de prévenir la propagation de contamination dans les écoles. Cela entraîne, après quelques jours d'école, un nombre important de fermetures de classes.

La première semaine de reprise en présentiel aura également permis de démontrer, si c'était nécessaire, que les moyens de remplacement ne sont pas à la hauteur des besoins. De nombreuses classes ont dû ainsi fermer par manque de remplaçants. Les promesses de 5000 embauches sont loin d'être tenues, seulement 2200 contractuels ont pu être recrutés depuis la rentrée de septembre.

Par ailleurs, d'autres mesures comme la vaccination prioritaire des personnels aurait pour effet de protéger les personnels eux-mêmes, et par extension les élèves et leurs familles, mais également de réduire les absences maladies liées au Covid. Il est plus qu'urgent que la priorité de vaccination des personnels tant de fois annoncée depuis janvier dernier devienne vraiment réalité pour toutes et tous ! Alors que la Haute autorité de santé autorise la réalisation d'auto-tests chez les enfants, validant une préconisation du conseil scientifique, le ministère envisage seulement de les ouvrir aux élèves de collège. Il est pourtant nécessaire de tester régulièrement et massivement tous les élèves.

De même, le ministère ne peut reporter sa responsabilité en matière de sécurité des écoles en renvoyant aux collectivités locales la mise en place de détecteurs de CO2 et de purificateurs d'air dans les classes. Un financement de l'État est nécessaire pour permettre à toutes les communes de pouvoir s'équiper.

Depuis le début de l'année, c'est une constante, le manque d'anticipation pour sécuriser nos écoles est criant, laissant ainsi la gestion de la crise aux équipes sur le terrain.

Paris, le 3 mai 2021